

Pratiques sociales chez McCann Paris :

## INFO'COM-CGT DÉPOSE PLAINTE AUPRÈS DU PROCUREUR

► **Depuis de nombreuses années**, les salariés de l'agence de publicité McCann Paris, filiale de McCann Erickson Worldgroup, font face à des pratiques sociales inacceptables chez ce sous-traitant du groupe L'Oréal.

Jusqu'à présent, les élus Info'Com-CGT de cette entreprise traitaient ces abus comme ils le pouvaient au sein des instances représentatives du personnel, aidés par leurs experts.

► **L'agence McCann est adhérente** de l'Association des agences-conseils en communication (AACC), fédération patronale qui vient de subir la démission de son président après des témoignages de harcèlement.

Cette situation, qui intervient après des faits répétés dans le secteur de la publicité, est du reste à l'origine de la négociation en cours d'un accord de branche sur le harcèlement sexuel et les violences sexistes. Chose assez rare pour être soulignée, cette négociation se tient à la demande du patronat.

► **Aujourd'hui, les représentants du personnel de McCann** font face à une situation extrêmement dégradée. En effet, un document envoyé de façon anonyme à différentes organisations syndicales de la branche donne des éléments sur la possible mise en place, dans cette entreprise, d'un système organisé comprenant :

- la collecte déloyale de données à caractère personnel ;
- leur conservation en mémoire informatisée sans le consentement des intéressés ;
- la divulgation et le traitement de ces données accompagnée d'annotations personnelles ;
- l'utilisation de ces données pour des faits de discrimination ;
- l'utilisation de ces données pour constituer une liste de salariés appelés à quitter l'entreprise moyennant indemnité.

► **Face à la gravité des éléments en sa possession**, Info'Com-CGT a mandaté le cabinet d'avocat de Me Arié Alimi, afin de saisir le procureur de la République de Nanterre en défense de ses intérêts et de ceux des salariés de l'entreprise, dont certains ont également porté plainte.

